



ᑲᑎᑲᑦ ᑕᑦᑎᑦᑲᑦᑲᑦ ᑕᑦᑎᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑎᑲᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 148^E RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

DATES : Le 16 juin et le 11 juillet 2016

LIEU : Le Domaine de Maizerets le 16 juin et conférence téléphonique le 11 juillet

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett, président
Laina Grey (le 11 juillet seulement)

Nommés par le gouvernement du Canada :

Alexandre-Guy Côté, en remplacement intérimaire de Claude Abel (le 16 juin seulement)
Jean-Yves Savaria

Nommées par le gouvernement du Québec :

Paule Halley (le 11 juillet seulement)
Sylvie Létourneau
Julie Samson

Secrétaire exécutif :

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement :

Stéphanie Benoit (le 11 juillet seulement)

EST ABSENT :

Anthony Ittoshat, nommé par l'ARK

INVITÉS (le 16 juin seulement) :

Daniel Gendron, Direction générale de l'analyse et de l'expertise régionale, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, MDDELCC (par conférence téléphonique)
Hélène Côté, coordonnatrice de recherche à la Chaire en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi
Pierre-Luc Dessureault, chercheur à la Chaire en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi
Véronique St-Onge, Direction des matières résiduelles, MDDELCC
Andrée-Anne Labrecque, Direction générale des politiques de l'eau, MDDELCC
Nancy Blanchette, Expertise et Politiques de l'eau et de l'air, MDDELCC

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour¹

La 148^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h, le 16 juin 2016, au Domaine de Maizerets, à Québec. Le président ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées et la 148^e réunion du CCEK se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux de la 146^e réunion et de la conférence téléphonique du 19 avril 2016*
3. Affaires découlant de la 147^e réunion et correspondance
 - a) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada
 - b) Projet minier ferrifère Hopes Advance
 - c) Camps de pourvoirie abandonnés
 - d) État d'avancement du dossier concernant le site minier Asbestos Hill
 - e) Modernisation du processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social
 - f) Discussion avec le COFEX-Nord
 - g) Secrétariat de la CQEK
4. Budget, secrétariat et membres
 - a) Budget 2016-2017*
 - b) Secrétariat
 - c) Membres
 - d) Établissement des priorités du CCEK
 - e) Rapport annuel 2015-2016 du CCEK
 - f) Site Web du CCEK
5. Évaluation environnementale au Nunavik
 - a) Guide sur les processus d'évaluation environnementale
 - b) Impacts sociaux et acceptabilité sociale*
 - c) Projet de mine de terres rares de Quest Rare Minerals*
6. Activités minières
 - a) Projet de politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier, MERN*
 - b) Forum Environnement 2016, Raglan*
 - c) Colloque sur le développement minier 2016, Kuujjuaq*
7. Gestion des matières résiduelles
 - a) Campagne d'information sur l'intervention en cas de déversement et la réhabilitation de sites contaminés*
 - b) Site contaminé – Demande de la Municipalité de Kuujjuaq*
 - c) Projets pilotes réalisés dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs*

¹ Les points à l'ordre du jour marqués d'un * ont été reportés ou poursuivis à la conférence téléphonique du 11 juillet.

- d) Techniques de gestion des matières résiduelles adaptées au milieu nordique, Université du Québec à Chicoutimi (présentation)
- 8. Consultations ciblées sur la future Stratégie québécoise de l'eau
- 9. Modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement*
- 10. Aires protégées
 - a) Groupe de travail pour la protection d'une superficie additionnelle de 30 % du territoire du Plan Nord*
 - b) Aperçu des aires protégées au Nunavik*
- 11. Divers
 - a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*
- 12. Dates et lieu de la prochaine réunion*

2. Adoption du procès-verbal de la 146^e réunion et de la conférence téléphonique du 19 avril 2016

Les membres passent en revue leurs commentaires sur les procès-verbaux de la 146^e réunion et de la conférence téléphonique du 19 avril 2016. Le procès-verbal de la conférence téléphonique du 19 avril est adopté à la suite de modifications mineures. L'adoption du procès-verbal de la 146^e réunion est reportée à une date ultérieure.

3. Affaires découlant de la 147^e réunion et correspondance

- a) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada

Le 13 avril 2016, le CCEK a reçu une lettre de M. Jaime Pittfield, sous-ministre adjoint aux Infrastructures et à l'Environnement du ministère de la Défense nationale (MDN), qui confirme la réception de la lettre du CCEK datée du 11 février 2016 concernant l'état d'avancement du projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada. Dans sa lettre, M. Pittfield explique que le MDN et divers organismes partenaires examinent actuellement plusieurs options en vue d'entamer une troisième phase de nettoyage et que les membres du CCEK devraient recevoir une réponse complète dans un délai de 90 jours. Le 19 avril 2016, le CCEK a transmis une autre lettre à M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour souligner l'importance de reprendre les travaux de nettoyage des sites de la ligne Mid-Canada au Nunavik en collaboration avec le MDN et l'ARK. Une copie de cette lettre a également été transmise à la présidente de l'ARK.

Les membres poursuivent sur le sujet en tenant une conférence téléphonique avec M. Daniel Gendron du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. M. Gendron fait une description générale de la caractérisation récente du site de détection radar de la pointe Louis XIV. Il explique que le MDDELCC a l'intention de présenter les résultats de la caractérisation à des représentants du MDN lors d'une réunion prévue à l'automne 2016. Ces résultats devraient servir à élaborer un plan de travail que le MDDELCC prévoit soumettre au MDN afin de lui demander officiellement de contribuer au projet. Par la suite, un protocole d'entente devrait être signé entre toutes les parties concernées. Les membres décident de suivre l'évolution de ce dossier.

b) Projet minier ferrifère Hopes Advance

Les membres sont informés par un représentant du MDDELCC que le Comité devrait recevoir prochainement une réponse à leur lettre datée du 25 février 2016 concernant le projet minier ferrifère Hopes Advance.

c) Camps de pourvoirie abandonnés

Le 25 avril 2016, le CCEK a transmis une lettre à M. Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, concernant les préoccupations des membres à l'égard de l'état actuel des camps de pourvoirie abandonnés au Nunavik et pour demander à nouveau qu'une présentation soit faite à une réunion ultérieure. Les membres demandent qu'un suivi soit effectué puisque le CCEK n'a pas reçu de réponse.

d) État d'avancement du dossier concernant le site minier Asbestos Hill

Le 13 mai 2016, le CCEK a transmis une lettre à M^{me} Anick Lavoie, directrice du bureau régional du MDDELCC, au sujet de l'état d'avancement du dossier concernant le site minier Asbestos Hill. Dans cette lettre, les membres expriment leurs préoccupations à l'égard des impacts environnementaux potentiels causés par l'exposition récente de résidus miniers et de matières résiduelles enfouis au site et sollicitent une présentation sur le sujet lors d'une réunion ultérieure. Les membres demandent qu'un suivi à cette lettre soit effectué puisque le CCEK n'a pas reçu de réponse.

e) Modernisation du processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social

Le 18 mars 2016, le CCEK a reçu une réponse de M^{me} Christyne Tremblay, sous-ministre du MDDELCC, à sa lettre du 17 novembre 2015 concernant l'intérêt des membres à initier avec le ministère un dialogue pour éventuellement moderniser le régime nordique d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social au Nunavik. M^{me} Tremblay précise que la révision actuelle de la LQE ne s'applique pas au territoire défini par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). Elle fait valoir, en outre, que la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ devrait constituer la première étape de cette modernisation. M^{me} Tremblay invite les membres à lui faire part de leur point de vue sur la façon dont la révision devrait être faite et conclut en encourageant l'amélioration continue des processus administratifs inhérents au régime de protection de l'environnement pour le Nunavik.

f) Discussion avec le COFEX-Nord

Le 22 mars 2016, un représentant du Comité fédéral d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COFEX-Nord) a été contacté afin de prévoir une réunion avec le sous-comité du CCEK pour discuter de l'amélioration des documents administratifs produits par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale en vue de l'autorisation de projets tel que celui des infrastructures maritimes de Nunavik Nickel à la baie Déception. Les membres sont informés que le COFEX-Nord était au fait des recommandations du CCEK présentées dans sa lettre datée du 21 avril 2015. Il est ainsi convenu qu'une telle réunion n'était plus nécessaire.

g) Secrétariat de la CQEK

Le 18 mai 2016, M. Yves Rochon, directeur général par intérim de la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique du MDDELCC, a été contacté pour faire le suivi de la lettre du CCEK datée du 31 juillet 2015 concernant le déménagement du secrétariat de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) dans les bureaux du MDDELCC à Québec. M. Rochon explique que la CQEK n'avait pas vraiment d'autre solution pour le moment et invite les membres à formuler des recommandations à ce sujet. Il est décidé que le sujet soit maintenu à l'ordre du jour de la 149^e réunion.

4. Budget, secrétariat et membres

a) Budget 2016-2017

Le 14 mars 2016, la demande de financement annuel du CCEK pour 2016-2017 a été transmise à l'administrateur provincial. À ce jour, le CCEK n'a toujours pas reçu son financement annuel, qui doit être déposé le 1^{er} avril selon l'entente convenue entre les parties. Il s'agit d'un problème récurrent qui limite grandement les activités du CCEK. Si la subvention n'est pas obtenue rapidement, le Comité sera dans une impasse financière et il lui sera impossible de payer ses employés. Il est décidé qu'une lettre soit envoyée à l'administrateur provincial pour souligner la nécessité de traiter la demande de financement annuel du CCEK dans les délais prévus à l'entente administrative.

De plus, le CCEK a reçu une lettre le 27 mai 2016 de M. Allan McDonald, directeur général, Mise en œuvre, Traités et Gouvernement autochtone, d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC), informant les membres, qu'à compter du 1^{er} avril 2017, AANC administrera directement la portion fédérale du financement annuel du CCEK. Les membres discutent des effets que pourrait avoir ce changement sur les activités du CCEK et demandent de recevoir un modèle d'entente de financement afin de pouvoir l'examiner.

Le rapport des dépenses du CCEK pour la période allant de février à avril 2016 est présenté et il est décidé qu'un logiciel comptable devrait être acheté afin de faciliter la gestion financière du CCEK.

b) Secrétariat

Les membres sont informés du nouvel arrangement convenu pour le logement du secrétaire exécutif à Kuujjuaq.

c) Membres

Les membres sont informés que Mme Laina Grey et M. Anthony Ittoshat ont été nommés par l'ARK en remplacement de Mme Betsy Palliser et de M. Joseph Annahatak.

d) Établissement des priorités du CCEK

Les membres discutent des dossiers actifs du CCEK et de l'établissement des priorités en fonction de son mandat et de son plan d'action quinquennal. Il est décidé qu'un document de réflexion sera élaboré par les membres pour orienter les discussions et faciliter la prise de décision propre au mandat du CCEK.

e) Rapport annuel 2015-2016 du CCEK

Une première ébauche du rapport annuel 2015-2016 du CCEK est présentée aux membres. Les membres fourniront leurs commentaires à l'analyste en environnement.

f) Site Web du CCEK

Les membres sont informés qu'il est possible que le CCEK change de fournisseur de services pour l'hébergement de son nouveau site Web.

5. Évaluation environnementale au Nunavik

a) Guide sur les processus d'évaluation environnementale

Les membres sont informés que d'autres modifications ont été apportées au Guide sur les processus d'évaluation environnementale. Il est donc décidé de procéder à une révision finale avant que le document ne soit présenté à un groupe de discussion pour obtention de commentaires.

b) Impacts sociaux et acceptabilité sociale

Une comparaison des dispositions juridiques encadrant l'évaluation des impacts sociaux des projets de développement dans les processus applicables au nord et au sud du Québec est présentée. Les membres décident de former un sous-comité et d'élaborer une proposition de travail pour la prochaine réunion.

c) Projet de mine de terres rares de Quest Rare Minerals

Les directives pour le projet des terres rares de la société Quest Rare Minerals sont présentées aux membres. On fait observer qu'il n'y a pas de version anglaise du document que les résidents du Nunavik pourraient consulter. Il est décidé que le sujet serait mis à l'ordre du jour de la 149^e réunion.

6. Activités minières

a) Projet de politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier, MERN

Le 24 mars 2016, l'analyste en environnement a assisté à une consultation organisée par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) sur son projet de politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier. Les membres sont informés qu'un projet de lettre présentant les commentaires du CCEK sur la nouvelle politique est en cours de rédaction.

b) Forum Environnement 2016, Raglan

Le secrétaire exécutif présente un résumé du Forum Environnement Raglan 2016 qui a eu lieu du 14 au 16 mars à Kangiqsujaq. Le Forum 2016 a été coprésidé par des représentants du groupe Glencore et de la Société Makivik. Il avait pour but d'amorcer un dialogue entre le groupe Glencore et les résidents de la communauté et de permettre à la population ainsi qu'aux divers organismes de la communauté d'exprimer leurs préoccupations environnementales concernant les activités qui se déroulent à la mine Raglan.

c) Colloque sur le développement minier 2016, Kuujuaq

Le secrétaire exécutif présente un résumé du colloque sur le développement minier 2016 organisé par le Fonds d'exploration minière du Nunavik du 26 au 28 avril, à Kuujuaq. Le colloque avait pour but de rassembler des représentants du gouvernement du Québec, de l'industrie minière et des organismes de la région afin de favoriser un dialogue ouvert sur le développement minier au Nunavik, de permettre à ses résidents d'en apprendre plus sur le développement minier et d'y prendre part ainsi que de créer des possibilités d'affaires pour les entreprises locales. Le colloque a également été l'occasion pour les résidents du Nunavik de réaffirmer leur rôle en tant que principaux intervenants de la région.

7. Gestion des matières résiduelles

a) Campagne d'information sur l'intervention en cas de déversement et la réhabilitation de sites contaminés

Les membres sont informés que des exemplaires du Guide d'intervention en cas de déversement et de réhabilitation des sites contaminés au Nunavik et des affiches afférentes ont été reçus au bureau du secrétariat du CCEK à Kuujuaq. Ce guide sera utilisé dans le cadre d'un programme de formation organisé par l'ARK à l'intention de chacune des communautés et distribué aux organismes régionaux et municipaux.

b) Site contaminé – Demande de la Municipalité de Kuujuaq

Le 17 mai 2016, M. René Damecour, d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), a été contacté afin de savoir s'il existait des sources de financement pour aider la municipalité de Kuujuaq à effectuer les travaux de réhabilitation nécessaires d'un site contaminé. M. Damecour a expliqué que, puisque la municipalité avait déjà reçu un avis de non-conformité concernant le site de la part du MDDELCC, elle n'était pas admissible aux programmes d'aide financière d'ECCC. Il est mentionné que d'autres programmes de financement d'AANC pourraient être accessibles et qu'il faudrait communiquer avec un représentant d'AANC à cet effet.

c) Projets pilotes réalisés dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs

Les membres sont informés que le projet pilote réalisé dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs devrait se poursuivre à l'été 2016 en y incluant les communautés de Kangirsuk, de Kangiqsujuaq, de Salluit, d'Inukjuak et de Kuujuarapik. L'analyste en environnement de l'ARK sera présente sur les lieux pour offrir de l'assistance technique aux communautés. De plus, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec a récemment montré de l'intérêt pour la construction et la gestion d'un lieu de collecte des matières résiduelles dans chaque communauté du Nunavik.

d) Techniques de gestion des matières résiduelles en milieu nordique, Université du Québec à Chicoutimi (présentation)

M^{me} Hélène Côté, coordonnatrice de recherche à la Chaire en éco-conseil à l'Université du Québec à Chicoutimi, a présenté le programme de gestion des matières résiduelles en milieu nordique. Elle est accompagnée de M. Pierre-Luc Dessureault, chercheur à la Chaire en éco-conseil et de M^{me} Véronique St-Onge, conseillère en gestion des matières résiduelles au MDDELCC.

Avant la présentation, M^{me} St-Onge décrit brièvement la politique du MDDELCC concernant le traitement des matières résiduelles, son application au nord et le plan de gestion en cours d'élaboration. M^{me} Côté débute la présentation en décrivant la phase d'acquisition des connaissances du projet. Cette phase comprenait des réunions avec des représentants des communautés et de l'industrie, des travaux de terrains et des expériences avec divers types de matières résiduelles. La phase suivante du projet consiste en la mise en commun de l'information entre les parties et à l'identification de sources de financement possibles. M^{me} Côté explique que la Chaire en éco-conseil travaille actuellement sur quatre produits livrables dans le cadre du projet, soit un plan de travail pour le traitement et la gestion des matières résiduelles dans les communautés nordiques, une revue de la littérature, un site Web assorti d'un forum social et un séminaire en ligne.

Suivant la présentation de M^{me} Côté, les membres formulent des observations concernant des références additionnelles sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik et la consultation de représentants d'autres communautés du Nunavik lors de la visite prévue à Kuujuaq à l'automne 2016.

8. Consultations ciblées sur la future Stratégie québécoise de l'eau

M^{me} Andrée-Anne Labrecque et M^{me} Nancy Blanchette, de la Direction générale des Politiques de l'eau du MDDELCC, ont présenté les grandes orientations de la Stratégie québécoise de l'eau 2016-2030. M^{me} Labrecque débute avec un aperçu des stratégies antérieures de gestion de l'eau du gouvernement du Québec. Elle poursuit en décrivant comment la future Stratégie 2016-2030 tiendra compte des impacts des changements climatiques et des plans d'utilisation des terres actuels, tout en faisant la promotion de la transparence et de la mise en commun de l'information pour la préservation des systèmes aquatiques. M^{me} Labrecque explique que les objectifs de la Stratégie 2016-2030 seront atteints par l'entremise de huit orientations, soit : l'amélioration des techniques d'acquisition et de mise en commun des connaissances, le traitement de l'eau, la création d'aires protégées, la promotion de l'utilisation durable de l'eau, l'accès du public à une eau potable de qualité, l'inclusion des ressources hydriques dans le développement économique du Québec, l'amélioration de la gestion des risques et le renforcement en général de la gestion intégrée des ressources hydriques. M^{me} Labrecque conclut en expliquant que le MDDELCC élabore actuellement, avec d'autres ministères, le premier plan d'action quinquennal. Une fois le plan d'action terminé, d'autres consultations pourraient avoir lieu. Les membres sont invités à faire part de leurs recommandations sur la Stratégie 2016-2030 et à se joindre aux organismes partenaires du MDDELCC.

Suivant la présentation de M^{me} Labrecque, les membres recommandent que la région Nord-du-Québec et, plus précisément, les systèmes de surveillance de la qualité de l'eau potable dans les communautés nordiques soient inclus dans la Stratégie. Il est décidé que le CCEK produirait un avis sur le sujet.

9. Modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement

Les membres sont informés que le projet de loi n°102, intitulé Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert, a été présenté le 7 juin 2016 à l'Assemblée nationale et qu'il fera l'objet de consultations particulières à l'automne 2016. Les membres notent que le projet de loi n°102 exclut les territoires définis dans la CBJNQ. Il est néanmoins décidé qu'un mémoire devrait être préparé sur le sujet car les modifications proposées sont susceptibles d'avoir des incidences sur le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social applicable au Nunavik en vertu du Chapitre 23 de la CBJNQ.

10. Aires protégées

a) Groupe de travail pour la protection d'une superficie additionnelle de 30 % du territoire du Plan Nord

Les membres sont informés de la création de deux sous-comités par le gouvernement du Québec pour la protection d'une superficie additionnelle de 30 % du territoire du Plan Nord. Le premier sous-comité aurait la tâche de définir les prochaines aires protégées dans le biome de la forêt boréale et le second dans le biome de la taïga-toundra. Ces sous-comités seraient composés de représentants du gouvernement du Québec, du milieu de la recherche et de groupes autochtones. Une première rencontre de ces sous-comités est prévue en décembre 2016.

b) Aperçu des aires protégées au Nunavik

Un aperçu historique concernant la création d'aires protégées au Nunavik est présenté aux membres.

11. Divers

a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*

Il est décidé que le prochain article de la Chronique verte dans *Makivik Magazine* concernerait la poursuite du projet pilote sur la responsabilité élargie des producteurs.

12. Dates et lieu de la prochaine réunion

Il est décidé que la 149^e réunion du CCEK aurait lieu du 11 au 14 octobre à Quaqtaq.



Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
Le 13 décembre 2016